

RAPPORT

— **ÉCLAIRER**

le débat public

— **PROPOSER**

l'action publique de demain

— **ÉVALUER**

les politiques publiques

2020



FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

— SOMMAIRE

ÉDITORIAL

PAGE 3

PRÉSENTATION DE FRANCE STRATÉGIE

PAGE 6

ÉCLAIRER & PROPOSER

PAGE 8

ÉVALUER

PAGE 30

LA PLATEFORME RSE / LE CONSEIL NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ

PAGE 38

LES INSTANCES DU RÉSEAU DE FRANCE STRATÉGIE

PAGE 40

2020 EN CHIFFRES

PAGE 42

L'ORGANIGRAMME DE FRANCE STRATÉGIE

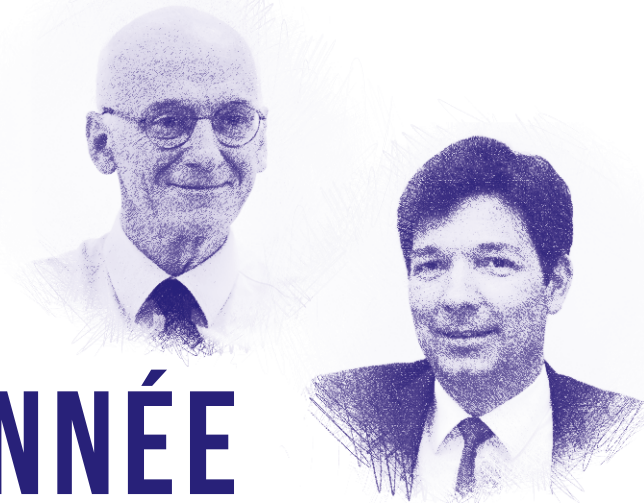
PAGE 44

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE FRANCE STRATÉGIE

PAGE 45

Les textes surlignés renvoient aux travaux de France Stratégie listés à la fin de chaque partie thématique. Dans la version PDF, il s'agit de liens hypertextes.

— ÉDITORIAL



UNE ANNÉE HORS NORME

ENTRETIEN AVEC **GILLES DE MARGERIE**, COMMISSAIRE GÉNÉRAL, ET **CÉDRIC AUDENIS**, COMMISSAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

×

COMMENT FRANCE STRATÉGIE A-T-ELLE ÉTÉ IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE ?

Gilles de Margerie : Même si France Stratégie n'a pas été en première ligne sur les questions sanitaires, la période de crise a conduit à de nombreuses interrogations sur l'avenir. Ces interrogations, une institution comme la nôtre ne pouvait pas les ignorer. Nos missions consistent en effet à éclairer le futur et faire des propositions de politiques publiques. L'année 2020 a été marquée par une forte demande d'analyses et de prospectives ainsi que par une participation accrue à la réflexion collective sur « le monde d'après » de la part de nos concitoyens. Nous nous sommes efforcés d'y répondre.

×

COMMENT AVEZ-VOUS RÉPONDU CONCRÈTEMENT À CETTE DEMANDE ?

G. de M. : D'abord en réorganisant notre séminaire sur les soutenabilités lancé début 2020, dont le projet était, et reste, d'interroger notre modèle de développement face aux défis à long terme, notamment environnementaux. Nous avons en particulier lancé un appel à contribution autour de la question d'un « après-Covid soutenable ». France Stratégie a ainsi pris le pouls de nombreux acteurs sociaux dont nous avons synthétisé et publié les réflexions collectives. Les six webconférences qui ont suivi ont, chaque fois, réuni des centaines d'internautes.

Ensuite, nous avons produit un certain nombre d'études permettant de porter un regard nouveau sur des sujets directement liés à la crise. Je pense ici à deux cartographies originales : l'une des métiers et l'autre des zones d'emploi les plus vulnérables face à la crise. Nous avons également été parmi les premiers à approfondir la question de la sécurité d'approvisionnement en électricité.

Cédric Audenis : La crise sanitaire a ainsi imposé une adaptation de notre programme de travail. France Stratégie est une maison qui propose des analyses à moyen terme, avec des travaux qui s'échelonnent sur six mois ou un an. Nous avons donc dû trouver un dosage fin entre la poursuite des projets déjà engagés – qui n'ont rien perdu de leur pertinence avec la pandémie – et l'intérêt nouveau pour des enjeux amplifiés par la crise.



QUELLE AUDIENCE LES PUBLICATIONS ONT-ELLES RENCONTRÉ DANS CE CONTEXTE ?

G. de M. : Nous avons constaté un très grand intérêt des publics pour le type de réflexions que nous proposons. La fréquentation de notre site a augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente et le téléchargement de nos publications a crû de plus de 30 %. En ce sens, 2020 a été pour France Stratégie une année hors norme. Cela traduit bien sûr le fait que le regard du public s'est tourné, durant cette période particulière, vers le genre de sujets que nous traitons, mais aussi que nous avons su répondre à ses attentes.



ET EN INTERNE, QUEL IMPACT LA CRISE A-T-ELLE EU SUR VOTRE ORGANISATION ?

C. A. : Comme pour beaucoup d'organisations, la productivité de France Stratégie a été affectée par la crise, mais à la hausse : le nombre de publications et de séminaires n'a pas baissé, bien au contraire ! Nous avons réussi à mener à bien nos projets tout en adaptant notre manière de travailler. Nous avons, par exemple, (ré)organisé nos séminaires en ligne. Et, paradoxalement, l'usage des visioconférences a été bénéfique, car il nous a permis d'atteindre de nouveaux publics et des niveaux d'audience sans précédent.

Nous avons aussi, au-delà des périodes de confinement strict, favorisé le télétravail majoritaire. Si cette organisation collective a été plutôt bénéfique, nous avons cependant perdu sur un point : la force de France Stratégie repose en effet pour beaucoup sur les échanges entre experts de différents horizons – spécialistes de l'environnement, de l'économie, du travail, des politiques sociales –, y compris sur les échanges informels, en marge des réunions ou devant la machine à café !



L'ÉVALUATION A-T-ELLE CONTINUÉ DE MONTER EN CHARGE EN 2020 ?

C. A. : On peut dire que l'année 2020 a confirmé encore une fois le rôle majeur de France Stratégie dans le domaine de l'évaluation en France. Un huitième comité d'évaluation nous a été confié en mai, conjointement avec l'IGF. Présidé par Benoît Cœuré, il est chargé du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19.

Par ailleurs la quasi-totalité des comités pilotés par France Stratégie ont produit un rapport en 2020, avec beaucoup d'échos pour certains, en particulier le deuxième rapport du comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital, ou encore l'approfondissement des travaux d'évaluation du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Nous avons également commencé à intégrer les effets de la crise sanitaire et économique dans certains travaux d'évaluation, notamment ceux sur les ordonnances Travail et sur la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Le comité d'évaluation, présidé par Louis Schweitzer, a publié une note d'étape sur la situation des plus démunis face à la crise : difficultés en matière de subsistance, de santé ou encore d'accès à l'éducation à distance durant le confinement.



EN DEHORS DE L'ÉVALUATION, QUELS ONT ÉTÉ LES SUJETS OU PROPOSITIONS PHARES DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ?

G. de M. : Nos missions d'évaluation et de proposition sont en fait liées : « évaluer » nous aide à mieux contribuer au débat en nous rapprochant de la mise en œuvre des politiques publiques. Le rapport réalisé à la demande de l'Assemblée nationale sur les politiques industrielles en témoigne. Il s'agit d'une vision rétrospective des politiques industrielles en France sur les dernières décennies. Ce rapport est arrivé à point nommé, car il y a eu, avec la crise, un renouveau des questions industrielles : beaucoup d'interrogations, par exemple, sur la souveraineté industrielle et « l'indépendance sanitaire » de notre pays. Cette somme – on parle de 600 pages ! – sur la politique industrielle en France est un très bon outil sur lequel capitaliser pour élaborer des propositions de politiques publiques.

Sur un autre sujet, les inégalités, je souhaiterais mentionner le travail très fouillé qui a été fait sur la ségrégation résidentielle et la mixité sociale au cours des trente dernières années. Nous avons également montré que, si les inégalités en France après redistribution sont plutôt plus faibles qu'ailleurs en Europe, c'est aussi vrai pour les inégalités avant redistribution. Autant d'études qui peuvent alimenter le débat public et rebattre parfois des idées fausses ou convenues.

C. A. : Nous avons aussi fait des propositions pour accélérer la rénovation énergétique des logements et pour favoriser la transition vers l'agroécologie qui auront peut-être le même succès que le « malus au poids » des voitures, une proposition portée par France Stratégie en 2019, adoptée à l'Assemblée nationale en novembre 2020.



COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LE HAUT-COMMISSAIRE AU PLAN, FRANÇOIS BAYROU ?

G. de M. : Dès sa prise de fonction, François Bayrou est venu rencontrer le comité de direction de France Stratégie puisqu'il est prévu qu'il dispose de notre concours. Il a exprimé la volonté d'aborder un certain nombre de thèmes et, très vite, nous avons proposé de lui fournir des éléments sur une grande partie d'entre eux. Nous apportons des éléments d'analyse, de propositions et de réflexions, mais naturellement la responsabilité éditoriale et politique de ce qui est publié par le haut-commissaire lui incombe.



ET POUR 2021, QUELS SONT LES PROJETS ?

C. A. : Concernant l'évaluation, la montée en charge va continuer, car nous devrions hériter de l'évaluation du Plan de relance et, en plus des rapports annuels de chaque comité, nous publierons un rapport de la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (Cnepi) sur le crédit d'impôt recherche.

G. de M. : Parmi les grands projets : l'exercice de prospective Les Métiers en 2030 réalisé avec la Dares sera relancé en 2021. Nous continuerons de travailler sur les inégalités, en nous efforçant de proposer des améliorations de notre système social – un sujet particulièrement important en cette période de crise économique et sociale. Et, bien sûr, nous poursuivrons le séminaire sur les soutenabilités, dont l'objectif est de contribuer à améliorer la fabrique de l'action publique qui doit, de plus en plus, tenir compte en même temps des impératifs sociaux et environnementaux, tout en restant viable, et ce, dans un contexte où nos concitoyens expriment de profondes exigences de renouvellement des pratiques démocratiques.

France Stratégie

Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie a pour mission d'apporter des éclairages sur les enjeux actuels et futurs, d'élaborer des propositions pertinentes et de produire des évaluations de politiques publiques.

En 2020, France Stratégie a proposé des analyses rigoureuses et actualisées sur les grands sujets qui ont marqué l'année et qui façonneront les années à venir.

Ses publications s'adressent aux pouvoirs publics, à la société civile et aux citoyens.

×

France Stratégie contribue à la programmation stratégique de l'action des pouvoirs publics sur le moyen terme, en participant à la réflexion sur le cadre de cohérence des réformes à venir.

— GILLES DE MARGERIE
Commissaire général



FRANCE STRATÉGIE

est un lieu de débat et de concertation

qui associe à ses travaux de nombreux acteurs : partenaires sociaux, experts, représentants de la société civile. Plus de 30 événements ont été organisés en 2020 sous des formes inédites, grâce aux outils numériques.



FRANCE STRATÉGIE

a lancé un cycle de séminaires consacrés aux « Soutenabilités », pour analyser la

manière dont elles sont prises en compte dans les politiques publiques, leur mise en œuvre et leur évaluation, et ouvrir des pistes de réflexion sur les évolutions souhaitables.



FRANCE STRATÉGIE

bâtit ses travaux d'analyse, de prospective et d'évaluation autour de quatre champs :

économie ; travail, emploi, compétences ; société et politiques sociales ; développement durable et numérique.

PARTIE 1

ÉCLAIRER & PROPOSER

Analyse comparée des politiques industrielles en France, identification des freins à la rénovation énergétique des logements, évolution de la mixité sociale, cartographies des zones d'emploi et des métiers les plus touchés par la crise... en 2020, France Stratégie a contribué au débat public via ses éclairages et ses propositions.



— RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE VERS UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Neutralité carbone à l'horizon 2050, zéro artificialisation nette, pas de perte nette de biodiversité... le gouvernement s'est fixé des objectifs ambitieux en matière climatique que la Stratégie nationale bas carbone notamment décline en feuille de route. En 2020, France Stratégie s'est intéressée aux conditions de réussite de cette feuille de route.

TRANSITION VERS L'AGROÉCOLOGIE : UN PARI RENTABLE



7,5 %

c'est la part de la surface agricole utile française cultivée en bio fin 2018.

L'agriculture française se trouve à la croisée des chemins. Bien que contribuant à notre sécurité alimentaire, le modèle agricole « conventionnel » porte atteinte à l'environnement sans assurer à tous les producteurs des revenus suffisants. L'agriculture représente 20 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Et, malgré les aides, un quart des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté. Il est donc urgent de changer de modèle. L'agroécologie constitue en l'espèce une alternative durable, portée par les pouvoirs publics. Mais est-elle rentable ? Oui pour le référentiel agriculture biologique dans la majorité des cas, pas toujours pour les autres. C'est le résultat auquel parviennent Alice Gremillet et Julien Fosse après avoir évalué **les performances environnementale et économique de l'agroécologie**. Une évaluation fondée sur l'analyse des données économiques issues de la littérature scientifique disponible, et d'une modélisation à l'échelle d'une exploitation céréalière type.



EE

Il faut accélérer la diffusion des pratiques et modes de production agroécologiques les plus bénéfiques pour l'environnement et mobiliser les acteurs de l'aval des filières – industriels de la transformation, coopératives, distributeurs, commerces, consommateurs –, ainsi qu'assurer un soutien public proportionné aux services environnementaux rendus.

— JULIEN FOSSE
Département Développement durable et numérique

CRISE SANITAIRE : LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE SOUS TENSION

La crise sanitaire a engendré une situation proprement inédite d'un point de vue énergétique et en particulier électrique, en raison de la cessation instantanée d'une grande partie de l'activité et donc de la consommation. Première conséquence : une chute des prix de marché accompagnée d'une forte volatilité. Si la situation est aujourd'hui neutre pour le consommateur, une grande incertitude règne sur la période qui suivra la crise actuelle.

Deuxième conséquence : la fragilisation du système alors que l'électricité est devenue un bien essentiel – pour ne pas dire vital – à notre économie, ne serait-ce que parce qu'elle alimente tous nos systèmes d'information et de télécommunication. Étienne Beeker et Marie Dégremont analysent [l'impact de la crise du Covid-19 sur le système électrique](#) et esquissent une stratégie pour la reprise.

SOLIDARITÉS ENTRE TERRITOIRES : UN LEVIER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les collectivités ont une responsabilité directe sur 15 % des émissions de gaz à effet de serre du fait de leurs prérogatives et de leur patrimoine (gestion des déchets, transport, éclairage public...). L'action des collectivités territoriales est donc essentielle à la conduite de la transition écologique. Comment augmenter son efficacité et la rendre plus cohérente ? [Les retours d'expérience des collectivités étudiées](#) par Marie Dégremont – Albi, Grand Genève, Brest, Hauts-de-France – permettent de formuler des recommandations pour une gouvernance adaptée et des moyens d'intervention accrus à l'échelle locale.

Au-delà de quelques collectivités pionnières, il apparaît en effet que l'engagement de l'ensemble des collectivités dans la transition écologique appelle une plus grande clarté sur leurs attributions et sur leur articulation. L'association des parties prenantes et des citoyens aux réflexions paraît également indispensable.



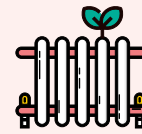
15 % à 20 %

c'est la baisse de consommation journalière d'électricité enregistrée les deux premières semaines du premier confinement par rapport à un mois de mars normal.



10 %

seulement des collectivités de plus de 20 000 habitants ont finalisé leur Plan climat air énergie territorial (PCAET).



95

millions de tonnes de carbone évitées : c'est ce que permettrait le dispositif en cumulé sur vingt ans.



12 %

c'est la part du logement dans les émissions nationales de gaz à effet de serre en 2017.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS : VERS UN « GUICHET UNIQUE » ?

La rénovation énergétique des bâtiments est un gisement d'économie... sous-exploité. Jusqu'à un quart du parc de logements français pourrait faire l'objet d'opérations d'économie d'énergie financièrement rentables. Pourtant, ces opérations ne sont pas réalisées, et ce malgré la mise en place de plusieurs dizaines de dispositifs d'aides et d'accompagnement sur les vingt dernières années. Peu ou mal informés, les ménages passent à côté. Or, sans parler même du cas des « passoires thermiques », le logement représente 12 % des émissions nationales de gaz à effet de serre en 2017.

Pour accélérer le rythme des rénovations, Vincent Aussilloux et Adam Baïz proposent un dispositif qui fasse connaître aux propriétaires l'opportunité de la rénovation de leur logement, et leur permette de la réaliser sans avance de frais ni endettement de leur part. Sorte de guichet unique de la rénovation, il permettrait d'optimiser les moyens mis à disposition par l'État pour la rénovation dans le cadre du Plan de relance.

EE

Le dispositif proposé ici permet d'aligner l'intérêt des opérateurs avec celui de la puissance publique et celui des ménages. En effet, la rentabilité des opérations, les gains sur la facture énergétique et la baisse de la consommation énergétique se renforceraient mutuellement... Le dispositif améliorerait également l'efficacité des aides publiques existantes, en encourageant la recherche des opérations les plus rentables...

— ADAM BAÏZ
Département Économie



VERS UNE TAXE CARBONE SUR LES MÉTAUX ?

À eux seuls, l'extraction et le raffinage des métaux sont à l'origine d'un dixième des émissions mondiales de gaz à effet de serre. En volume, deux métaux concentrent l'essentiel des émissions : l'acier et l'aluminium produisent ensemble près des neuf dixièmes des émissions de CO₂ des dix-sept métaux étudiés.

Julien Bueb et Evelyne To ont exploré les moyens d'« internaliser cette externalité », autrement dit d'**intégrer le coût environnemental de cette teneur en carbone dans les prix des métaux**. Si le métal est extrait et transformé à l'extérieur des frontières européennes (et les métaux sont principalement un produit d'importation), il s'agirait d'appliquer une taxe carbone aux frontières (ACF).

Les auteurs estiment qu'une taxe carbone de 57 euros par tonne – soit la valeur moyenne retenue par le rapport Stern-Stiglitz – représenterait respectivement 25 % du prix de marché pour l'acier et 60 % pour l'aluminium. L'internalisation de l'externalité carbone pourrait ainsi conduire à une transformation substantielle de leur usage, favorisant la sobriété et l'économie circulaire.



20 600

tonnes de CO₂ émises pour une tonne extraite et raffinée de platine.



250 %

c'est l'augmentation de la consommation de métaux en volume enregistrée entre 1970 et 2017, soit une hausse moyenne de 2,7 % par an.

TOUS NOS TRAVAUX

NOTES D'ANALYSE

- › N° 94 - août 2020 - « Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie », Alice Grémillet et Julien Fosse
- › N° 95 - octobre 2020 - « Comment accélérer la rénovation énergétique des logements », Vincent Aussilloux et Adam Baïz
- › N° 96 - octobre 2020 - « Comment évaluer l'externalité carbone des métaux », Julien Bueb et Evelyne To

NOTE DE SYNTHÈSE

- › « Les solidarités entre territoires : un levier pour la transition écologique », Marie Dégremont, août 2020

DOCUMENTS DE TRAVAIL

- › DT n° 2020-05 - « La consommation de métaux du numérique : un secteur loin d'être dématérialisé », Liliane Dedryver et Vincent Couric, juin, 48 p.
- › DT n° 2020-08 - « Les politiques de mobilité dans les Hauts-de-France. Des enjeux sociaux à l'épreuve du climat », Marie Dégremont, juillet, 42 p.
- › DT n° 2020-10 - « La transition énergétique, un levier de coopération interterritoriale. Le cas de Brest et de la pointe bretonne », Marie Dégremont, juillet, 30 p.
- › DT n° 2020-11 - « Les projets alimentaires territoriaux, un levier pour une transition écologique partagée. Le cas de l'Albigeois », Marie Dégremont, juillet, 42 p.
- › DT n° 2020-13 - « Améliorer les performances économiques et environnementales de l'agriculture : les coûts et bénéfices de l'agroécologie », Alice Grémillet et Julien Fosse, août, 70 p.
- › DT n° 2020-14 - « Accroître l'investissement dans la rénovation énergétique des logements du parc privé », Vincent Aussilloux et Adam Baïz, octobre, 37 p.
- › DT n° 2020-15 - « Maîtriser la consommation énergétique du numérique : le progrès technologique n'y suffira pas », Liliane Dedryver, Joël Hamelin, Vincent Couric et Julian Farella-Champeix, octobre, 87 p.

POINTS DE VUE

- › « Mobilités et Covid-19 : quels impacts sur les comportements et les politiques de transport ? », Jean Colard, Nicolas Meilhan et Jincheng Ni, 10 septembre 2020, 19 p.
- › « Impacts de la crise du Covid-19 sur le système électrique », Étienne Beeker et Marie Dégremont, 21 avril

ÉVÉNEMENTS

- › Présentation de l'étude de l'OCDE « Taxe carbone : quel impact environnemental et économique ? » - OCDE www.strategie.gouv.fr/debats/presentation-de-letude-de-locde-taxe-carbone-impact-environnemental-economique
- › Webconférence - Objectif « zéro artificialisation nette » : quels leviers pour protéger les sols ? www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-objectif-zero-artificialisation-nette-leviers-protoger-sols
- › Webconférence - Les solidarités entre territoires : un levier pour la transition écologique www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-solidarites-entre-territoires-un-levier-transition-ecologique
- › Webconférence - Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-performances-economiques-environnementales-de-lagroecologie

— ADAPTER LE SYSTÈME PRODUCTIF AUX DÉFIS DU XXI^E SIÈCLE

France Stratégie a poursuivi en 2020 l'analyse des principaux enjeux identifiés jusqu'ici en termes de productivité et de compétitivité, notamment l'attractivité des sites de production, la création d'entreprise, le rôle du capital humain et l'efficacité des aides combinées à l'innovation.

POLITIQUES INDUSTRIELLES : OÙ EN EST LA FRANCE ?

À la demande de l'Assemblée nationale, et à l'heure où la crise sanitaire met en lumière nos difficultés d'approvisionnement, France Stratégie a publié [un diagnostic approfondi de la désindustrialisation en France](#). Ce rapport pointe notamment l'impact d'une fiscalité pénalisante sur l'industrie, en particulier du fait des impôts de production. Il présente également un panorama inédit des aides à l'innovation et un chiffrage original des moyens financiers de la politique industrielle en 2019, des focus sur sept secteurs clés de l'économie - santé, automobile, ferroviaire, aéronautique, spatial, électricité, télécoms - ainsi qu'une approche comparative permettant de situer la France par rapport à ses voisins européens. Car si la désindustrialisation est un mécanisme structurel qui touche toutes les économies avancées, la France est le pays qui l'a subie le plus durement durant les dernières décennies, avec le Royaume-Uni. Depuis 1980, la part de l'industrie dans le PIB a reculé de 10 points et les branches industrielles ont perdu près de la moitié de leurs effectifs, soit 2,2 millions d'emplois. Dans le même temps, les délocalisations ont augmenté plus qu'ailleurs : pour 10 emplois en France, les industriels français emploient 6 personnes à l'étranger.

En 2018 et 2019, le retour à une croissance de l'emploi industriel a pu laisser penser à une interruption de la dynamique de désindustrialisation, mais le manque de souveraineté industrielle qu'a révélé la crise sanitaire, notamment en matière de médicaments et matériels médicaux, remet les choses en perspective. Gains de productivité, emplois, innovations technologiques, ou encore déficit commercial : ce déclin industriel impacte notre économie. Le Plan de relance prévoit ainsi 3 milliards de baisse d'impôts de production pour l'industrie qui viennent s'ajouter aux 20 milliards annuels d'intervention en faveur de l'industrie, dont 40 % sont dédiés à l'emploi et à la formation.



13,4 %

c'est la part de l'industrie dans le PIB en France en 2018, contre 25,5 % en Allemagne et 19,7 % en Italie par exemple.



1,7 %

du PIB : c'est la charge de la dette en France en 2018, contre 3,3 % il y a vingt ans.

TAUX BAS ET POLITIQUE BUDGÉTAIRE : QUELS ARBITRAGES ?

Les niveaux très bas des taux d'intérêt depuis plusieurs années ont relancé [le débat sur les dettes publiques](#). Dès avant la crise du Covid, certains en déduisaient que l'argent est « gratuit » et qu'il fallait donc s'endetter massivement, en particulier pour financer les investissements indispensables à la transition climatique. D'autres rappelaient que les taux d'intérêt pouvaient augmenter à tout moment, que les niveaux d'endettement étaient déjà très élevés, et que la priorité devait aller au désendettement.

La note d'analyse publiée à l'hiver 2020 a pour objectif d'y voir plus clair dans les termes du débat. Elle rappelait en particulier que les pouvoirs publics doivent en fait arbitrer entre deux risques opposés. D'un côté, ne pas profiter de la situation financière favorable aujourd'hui pour réaliser les investissements nécessaires. De l'autre, perdre le contrôle de la dette publique, si les dépenses ne peuvent pas être ajustées à la baisse lorsque l'écart entre taux d'intérêt et croissance nominale s'estompera, voire s'inversera, sans qu'un consensus se dégage aujourd'hui sur la probabilité ou l'horizon de cet événement.

INVOQUER LA SOUVERAINÉTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Du cyberspace au système financier, les États-Unis et la Chine utilisent toujours davantage les interactions entre l'économie et le politique afin de servir leurs objectifs géopolitiques. L'Union européenne de son côté apparaît comme « une puissance déséquilibrée ». Quoique deuxième force économique mondiale, elle ne s'est pas dotée d'une « vision géopolitique cohérente » qui dépasse la somme des intérêts nationaux, faute de gouvernance politique.

C'est de ces constats que sont partis les experts réunis à France Stratégie pour discuter une proposition de l'Institut Bruegel visant à instaurer un « droit d'invocation » de [la souveraineté économique européenne](#) dans la politique de concurrence de l'Union. Un événement qui a réuni plus de 70 personnes en janvier 2020.

LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES DANS LA CRISE

Fin 2020, les défaillances d'entreprises étaient paradoxalement en forte diminution par rapport à 2019. Mathieu Cros, Anne Epaulard et Philippe Martin ont analysé les facteurs qui, dans la crise, expliquent quelles entreprises entrent en défaillance, et ce que ces facteurs préfigurent pour 2021, avec un focus sur le secteur du commerce.

Leur analyse empirique montre notamment que la réduction des faillites d'entreprises n'altère pas le processus de création-destruction qui est un élément de la croissance de la productivité. **Il n'y a pas à ce stade de « zombification » de l'économie, mais plutôt une mise en hibernation.** Ils montrent également que les entreprises des secteurs du commerce les plus touchés ont un risque plus élevé de défaillance, mais que l'impact différencié de la crise sanitaire joue peu par rapport aux facteurs propres à l'entreprise, ce qui suggère que la protection de l'État pour absorber le choc a été ciblée, quasi complète et de ce point de vue efficace.



Aller vers encore davantage de ciblage des aides sur les secteurs qui ont subi le plus gros choc paraît désormais légitime... Plutôt que de « zombification » des entreprises, il faut parler de « mise en hibernation » dans la mesure où le soutien devra rester temporaire. De ce point de vue, il sera important d'étaler le retrait des mesures de soutien pour éviter des dates butoirs qui pourraient générer un engorgement des tribunaux de commerce.

— ANNE EPAULARD
Conseillère scientifique au département Économie



-35 %

c'est la baisse des défaillances d'entreprises enregistrée pour les PME en décembre 2020 par rapport à 2019.

TOUS NOS TRAVAUX

NOTES D'ANALYSE

- › N° 84 - février 2020 - « Entreprises en difficulté : quelle efficacité des procédures préventives ? », Anne Epaulard et Chloé Zapha
- › N° 86 - mars 2020 - « Taux bas : quelles implications pour la politique budgétaire », Vincent Aussilloux, François Écalle et Dimitris Mavridis
- › N° 87 - avril 2020 - « Création d'entreprise, de la volonté au passage à l'acte », Christel Gilles, Antoine Baena et Alain Trannoy
- › N° 90 - mai 2020 - « Emploi des personnes handicapées et performance des entreprises », Catherine Bruneau, Adam Baïz et Éloïse Ménéstrier

NOTES DE SYNTHÈSE

- › « Les facteurs d'attractivité des sites de production, d'innovation et des sièges sociaux en Europe », Aymeric Lachaux et Rémi Lallement, novembre 2020
- › « Le rôle du capital humain dans le ralentissement de la productivité en France », Vincent Aussilloux, Catherine Bruneau, Pierre-Louis Girard et Dimitris Mavridis, décembre 2020

RAPPORTS

- › « Les politiques industrielles en France - Évolutions et comparaisons internationales », rapport à l'Assemblée nationale, rapporteurs : Vincent Aussilloux, Philippe Frocrain, Mohamed Harfi, Rémi Lallement et Guilhem Tabarly, novembre 2020, 591 p. [synthèse, volume 1, volume 2]

DOCUMENTS DE TRAVAIL

- › DT n° 2020-01 - « Sauvegarde et redressement judiciaire : quelles leçons pour l'amélioration des procédures préventives », Anne Epaulard et Chloé Zapha, février, 57 p.
- › DT n° 2020-04 - « L'emploi des personnes handicapées : quel impact sur la performance des entreprises ? », Catherine Bruneau et Éloïse Ménéstrier, mai, 67 p.

- › DT n° 2020-16 - « Les facteurs de localisation des investissements directs étrangers en Europe : le cas des sites de production, d'innovation et des sièges sociaux », Aymeric Lachaux et Rémi Lallement, novembre, 55 p.
- › DT n° 2020-18 - « Évolution tendancielle de la productivité du travail en France, 1976-2018 », Catherine Bruneau et Pierre-Louis Girard, décembre, 87 p.

POINTS DE VUE

- › « Les défaillances d'entreprises dans la crise Covid-19 : zombification ou mise en hibernation ? », Mathieu Cros, Anne Epaulard et Philippe Martin, 14 décembre 2020, 10 p.

ÉVÉNEMENTS

- › La croissance de la zone euro dans un contexte économique dégradé : quel diagnostic et quelles réponses ? www.strategie.gouv.fr/debats/croissance-de-zone-euro-un-contexte-economique-degrade-diagnostic-reponses
- › Quelle souveraineté économique européenne ? www.strategie.gouv.fr/debats/souverainete-economique-europeenne

— CONSTRUIRE DES POLITIQUES EFFICACES DE PROGRÈS SOCIAL

France Stratégie a enrichi en 2020 ses travaux d'analyse des inégalités économiques et sociales, en mettant l'accent sur la comparaison internationale et sur leur évolution dans le temps. Politiques familiales, d'éducation ou d'emploi, redistribution via les leviers fiscaux ou les prestations sociales, il s'agit aussi de mesurer l'impact des politiques publiques sur ces inégalités.

LOGEMENT ET MIXITÉ SOCIALE

L'inégale répartition dans l'espace urbain de certaines catégories de population – cadres et ouvriers, immigrés d'Europe et d'ailleurs – peut résulter de choix individuels, motivés par exemple par la recherche d'un entre-soi, ou de phénomènes de relégation, liés notamment au prix des logements. Qu'en est-il de cette répartition aujourd'hui et comment a-t-elle évolué sur les vingt-cinq dernières années ? Dans cette étude, accompagnée d'un **outil de visualisation inédit**, Hugo Botton, Pierre-Yves Cusset, Clément Dherbécourt et Alban George passent au crible les 55 unités urbaines de France métropolitaine de plus de 100 000 habitants entre 1990 et 2015, à partir de données du recensement. Résultats : **la ségrégation résidentielle est stable** pour ce qui est de la catégorie sociale, en légère baisse pour ce qui est de l'origine migratoire, et en baisse plus sensible pour ce qui est du logement social.

La répartition dans l'espace urbain des différentes catégories de population en France est en moyenne stable. Cette stabilité a cependant pu s'accompagner d'une hausse de la concentration dans certains quartiers des groupes dont la part dans la population a fortement progressé sur la période : cadres et leurs enfants, immigrés d'origine extra-européenne et leurs enfants.

— **CLÉMENT DHERBÉCOURT**
Département Société et politiques sociales



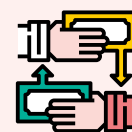
14 %

c'est la part des cadres vivant dans un quartier habité majoritairement par des cadres en 2015, contre 0,1 % en 1990.



200 €

par mois : c'est l'écart de niveau de vie médian entre personnes d'origine modeste issues des quartiers les plus favorisés et les plus défavorisés dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants.



2/3

des pays européens enregistrent un niveau d'inégalités primaires supérieur à celui de la France.

LIEU D'ORIGINE ET NIVEAU DE VIE

Dans quelle mesure le niveau de vie d'une personne dépend-il du lieu où elle a grandi ? Pour répondre à cette question rarement analysée, Clément Dherbécourt et Gustave Kenedi ont étudié les générations d'enfants d'ouvrier ou d'employé, nées entre 1970 et 1988. Il en ressort sans surprise que les perspectives de revenus à l'âge adulte augmentent avec le niveau de richesse du territoire d'origine. Mais d'autres facteurs jouent, comme l'accès à l'enseignement supérieur ou le taux de mobilité vers des régions à plus haut niveau de vie. Autre résultat original : si les perspectives de revenus varient très peu entre zones rurales et urbaines, à l'intérieur des agglomérations en revanche les écarts entre les quartiers les plus favorisés et les moins favorisés sont comparables à ceux observés entre régions extrêmes, et ces écarts sont d'abord liés à l'accès à l'enseignement supérieur et à l'origine migratoire.

Pour résorber ces inégalités, les leviers éducatifs, la promotion de la mixité sociale et la lutte contre les discriminations semblent donc constituer des pistes à privilégier.

INÉGALITÉS PRIMAIRES ET REDISTRIBUTION : COMMENT SE SITUE LA FRANCE ?

Il y a consensus pour dire que **la France est, en comparaison européenne, un pays relativement égalitaire**, quelles que soient les sources statistiques et l'indicateur choisis. Le débat est en revanche moins tranché lorsqu'il s'agit d'imputer ce résultat aux écarts de revenu avant redistribution – « inégalités primaires » – et/ou à l'efficacité de la redistribution.

Julien Rousselon et Mathilde Viennot ont mobilisé des données d'enquêtes harmonisées couvrant 30 pays européens pour l'année 2018. Ils montrent qu'avec un indice de Gini de 0,374, les inégalités primaires en France sont inférieures à celles de 19 des 29 autres pays européens analysés. La redistribution, quant à elle, réduit les inégalités de 25 % en France, soit près de 10 % de plus qu'en médiane européenne.

Ce résultat est obtenu pour moitié par l'effet des prestations sociales en espèces, et pour moitié par les prélèvements obligatoires directs. Cette analyse montre que l'importance de la redistribution en France ne relève pas d'un système qui viserait à compenser de fortes inégalités primaires (à défaut de pouvoir les traiter à la racine), mais bien d'un choix collectif.

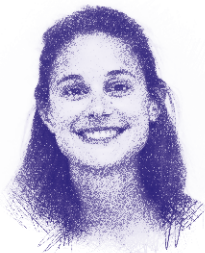
LA RETRAITE, LE PATRIMOINE DE CEUX QUI N'EN ONT PAS

Le calcul d'un équivalent patrimonial des droits à pension, déterminé comme la somme actualisée des pensions perçues par un individu pendant sa retraite, permet de mettre en regard ce « patrimoine retraite » et le patrimoine privé. Une analyse patrimoniale menée par Clément Dherbécourt, Gautier Maigne et Mathilde Viennot qui donne une vision globale des droits à retraite. En France, le patrimoine retraite des individus âgés de 50 à 65 ans en 2017 équivaut à 447 000 euros en moyenne au moment du départ en retraite. Il est alors supérieur de 56 % à la valeur moyenne de leur patrimoine privé (mobilier, immobilier ou professionnel). En moyenne, les 10 % les plus fortunés détiennent un patrimoine retraite égal à 1,4 fois celui des 10 % les moins fortunés. Ces inégalités de patrimoine retraite sont donc beaucoup plus faibles que les inégalités de patrimoine privé. Elles sont aussi plus faibles que les inégalités de revenu d'activité sur l'ensemble de la carrière.

EE

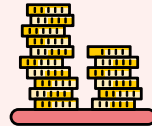
Le système de retraite assure à celles et ceux qui n'ont pu accumuler ou recevoir un patrimoine une assurance pour leurs vieux jours. Il peut de ce point de vue être considéré comme « le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ». Si la prise en compte des droits à retraite peut donc conduire à nuancer l'impact des inégalités de patrimoine en fin de vie active, elle n'atténue en rien le caractère transmissible d'une génération à l'autre du patrimoine privé, et donc la reproduction des inégalités de patrimoine au fil du temps.

— MATHILDE VIENNOT
Département Société et politiques sociales



447 000 EUROS

c'est le patrimoine retraite des Français âgés de 50 à 65 ans en 2017 au moment du départ en retraite.



1,4

en moyenne, les 10 % les plus fortunés détiennent un patrimoine retraite égal à 1,4 fois celui des 10 % les moins fortunés, soit des inégalités beaucoup moins fortes que celles des patrimoines privés.

TOUS NOS TRAVAUX

NOTES D'ANALYSE

- › N° 89 - mai 2020 - « La retraite, le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ? », Clément Dherbécourt, Gautier Maigne et Mathilde Viennot
- › N° 91 - mai 2020 - « Quelle influence du lieu d'origine sur le niveau de vie ? », Clément Dherbécourt et Gustave Kenedi
- › N° 92 - juillet 2020 - « Quelle évolution de la ségrégation résidentielle en France ? », Hugo Botton, Pierre-Yves Cusset, Clément Dherbécourt et Alban George
- › N° 97 - décembre 2020 - « Inégalités primaires, redistribution : comment la France se situe en Europe », Julien Rousselon et Mathilde Viennot

RAPPORT

- › « Tableau de bord de l'emploi public - Situation de la France et comparaisons internationales », Marie-Françoise Le Guilly, Pierre-Louis Girard et Vincent Aussilloux, juin 2020, 60 p.

DOCUMENTS DE TRAVAIL

- › DT n° 2020-09 - « Quelle évolution de la ségrégation résidentielle en France ? », Hugo Botton, Pierre-Yves Cusset, Clément Dherbécourt et Alban George, juillet, 113 p.
- › DT n° 2020-17 - « Inégalités primaires, redistribution : une comparaison européenne », Julien Rousselon et Mathilde Viennot, décembre, 156 p.

POINTS DE VUE

- › « La mobilité sociale en France : que sait-on vraiment ? », Clément Dherbécourt, 1^{er} septembre 2020, 12 p.

ÉVÉNEMENTS

- › Guerres et paix - Quels combats pour un monde plus solidaire ? - Printemps de l'économie 2020
www.strategie.gouv.fr/debats/guerres-paix-combats-un-monde-plus-solidaire-printemps-de-leconomie-2020
- › Séminaire Premiers pas, séance 1 : Une action publique coordonnée favorable au développement et à l'épanouissement des jeunes enfants : enjeux et contours (1/2)
www.strategie.gouv.fr/debats/seminaire-premiers-seance-1-une-action-publique-coordonnee-favorable-developpement
- › Séminaire Premiers pas, séance 2 : Une action publique coordonnée favorable au développement et à l'épanouissement des jeunes enfants : enjeux et contours (2/2)
www.strategie.gouv.fr/debats/seminaire-premiers-seance-2-une-action-publique-coordonnee-favorable-developpement

— FAIRE BAISSER LE CHÔMAGE ET ANTICIPER L'AVENIR DU TRAVAIL

Réduire structurellement le chômage est un objectif récurrent de nos politiques publiques depuis quarante ans. Même si le taux de chômage était à la baisse depuis 2015, avant la crise sanitaire, il restait à un niveau plus élevé que chez nos homologues européens. Alors que les entreprises déclarent faire face à d'importantes difficultés de recrutement, les travaux conduits par France Stratégie en 2020 ont visé à éclairer ce paradoxe et à identifier les leviers pour favoriser la création d'emploi.

22

POLARISATION DE L'EMPLOI : UN DIAGNOSTIC REMIS EN CAUSE

À en croire les comparaisons internationales, la France serait un des pays d'Europe où la **polarisation de l'emploi** est la plus marquée. On assisterait à l'affaissement des emplois moyennement qualifiés, typiquement les employés et ouvriers qualifiés, accompagné de la montée symétrique des plus qualifiés et des moins qualifiés.

Repérée dans la plupart des pays développés, cette « courbe en U » fait craindre une atrophie de la classe moyenne, une montée des inégalités et une panne de la mobilité sociale. Mais est-on bien sûr du diagnostic s'agissant de la France ? Non, selon l'étude de Clément Dherbécourt et Cécile Jolly. S'il y a bien une érosion des qualifications médianes au profit des professions de cadres, on ne décèle en France aucune hausse de la part des emplois moins qualifiés, que l'on aborde la question par la catégorie socio-professionnelle, par le salaire individuel ou par le niveau de salaire moyen dans les métiers.



13 %

c'est la part des employés peu qualifiés dans l'emploi en France, stable depuis la fin des années 1990.



1 à 4

c'est le rapport entre le taux de chômage le plus bas (4,5 % aux Herbiers en Vendée) et le plus élevé (16,5 % à Agde-Pézenas).



20

territoires affichent un taux de chômage supérieur à 12,4 % en 2018, contre 8,7% en moyenne au niveau national.

CHÔMAGE ET TERRITOIRES : QUELS MODÈLES DE PERFORMANCE ?

Les cartes de France des taux de chômage en 2006 et en 2018 montrent que les disparités entre zones d'emploi sont très marquées, allant de 4,5 % aux Herbiers en Vendée à 16,5 % à Agde-Pézenas. Selon l'étude de Coline Bouvart et Vincent Donne, ces disparités évoluent peu au fil du temps : sur la période étudiée, 80 % des zones d'emploi ont connu une évolution de leur taux de chômage comprise dans un intervalle d'un point autour de la moyenne nationale.

Les bonnes performances (malheureusement beaucoup plus rares que les mauvaises) peuvent s'expliquer par la proximité d'une métropole, l'intensité des mobilités quotidiennes avec les territoires voisins ou la diversité productive. Mais l'hétérogénéité des territoires performants montre surtout qu'il n'y a pas de « recette miracle ». Le levier le plus efficace consiste à s'appuyer sur les ressources locales, en misant sur les complémentarités avec les territoires adjacents et en visant une plus forte intégration infrarégionale.

EE

Les bonnes performances territoriales en matière de chômage recouvrent une telle diversité de configurations qu'il est difficile de pointer une organisation productive optimale ou un modèle univoque de réussite. Si une économie relativement diversifiée semble un atout, il convient de dépasser l'approche fondée sur l'attractivité résidentielle et d'édifier un modèle de développement s'appuyant sur les spécificités locales.

— **COLINE BOUVART**
Département Travail, Emploi, Compétences



23

LES TERRITOIRES DANS LA CRISE

Du fait de leur spécialisation économique, toutes les zones d'emploi ne sont pas exposées de la même manière aux conséquences économiques de la crise sanitaire. Afin d'identifier les territoires les plus touchés et d'anticiper les conséquences économiques et sociales de la crise actuelle, Coline Bouvart, Clément Dherbécourt et Boris Le Hir ont calculé des indices d'exposition des emplois au sein des différentes zones d'emploi, pour le premier semestre 2020. Ces indices dessinent **plusieurs géographies de vulnérabilité des territoires**. Ils mettent tous en évidence le rôle joué par le poids de certains secteurs de l'économie présentielle comme l'hébergement et la restauration, ainsi que le rôle stabilisateur de l'emploi public dans certains territoires.



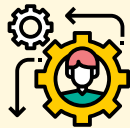
50 %

des zones d'emploi ont subi une hausse de plus de 3 points de leur taux de demandeurs d'emploi de catégorie A entre avril 2019 et avril 2020.

LES ORGANISATIONS DU TRAVAIL « APPRENANTES » : LEVIER DE PROGRÈS

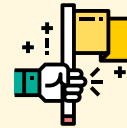
La question de l'organisation du travail est souvent sous-estimée dans les politiques publiques, parce que considérée comme la « boîte noire » de l'entreprise. L'étude de Salima Benhamou entend ouvrir cette boîte noire pour mieux appréhender les liens entre organisation du travail et diffusion des innovations.

Elle montre notamment que la France, par rapport à la moyenne européenne, compte une proportion plus élevée de salariés du secteur privé travaillant dans une organisation apprenante (43 % contre 40 %) ou en *lean production* (32 % contre 27 %) que de salariés travaillant dans une organisation taylorienne ou dans une structure simple. Elle tend par ailleurs à confirmer que **l'organisation apprenante conduit à une meilleure qualité de travail**, une fois contrôlés la profession et la catégorie sociale des salariés, la taille et le secteur d'activité de l'entreprise. Inscrire la promotion de ce modèle à l'agenda des réformes, en France comme en Europe, serait un moyen de développer chez les salariés la capacité d'apprentissage, l'autonomie au travail, et l'aptitude à résoudre des problèmes complexes qui sont autant de leviers stratégiques du progrès économique, technologique et social.



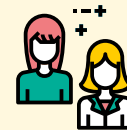
43 %

c'est la proportion de salariés du privé travaillant dans une organisation apprenante en France.



10,4

millions : c'est le nombre de professionnels directement ou indirectement « sur le front », durant le premier confinement.



65 %

c'est la part des femmes parmi les professionnels directement ou indirectement « sur le front », durant le premier confinement.

LES MÉTIERS « SUR LE FRONT »

Le confinement du printemps 2020 a imposé un arrêt partiel ou total d'activités jugées « non essentielles » quand d'autres ont été mobilisées face à l'urgence. Au-delà de sa dimension économique, comment la crise sanitaire affecte-t-elle les conditions de vie et de travail des Français ?

Jean Flamand, Cécile Jolly et Martin Rey proposent **une typologie inédite des métiers dans la crise** en cinq groupes : « vulnérables de toujours », « nouveaux vulnérables », « cadres hyperconnectés », « métiers en inactivité partielle » et « professionnels sur le front ». Ils estiment ces derniers à 10,4 millions de personnes, dans tous les métiers de la santé, de l'éducation, de la propreté, de l'alimentaire et de sa distribution, et dans les professions régaliennes.

FF

Au-delà du fait qu'elle rend visibles des métiers souvent mal considérés, la crise met également en lumière le travail des femmes. Ces dernières sont en effet surreprésentées dans l'éducation et le soin aux personnes fragiles, ou encore l'action sociale. À côté de la sphère sociale, les femmes sont également majoritaires dans certains métiers d'employés (caissiers, agents d'entretien) et au sein de la sphère publique. Autant de métiers mobilisés en cette période de crise dont l'activité les conduit à être davantage exposées au risque sanitaire.

— **CÉCILE JOLLY**
Département Travail, Emploi, Compétences



MÉTIERS ET COMPÉTENCES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La crise sanitaire a remis dans le débat des réflexions portant sur le sens et la valeur accordés aux métiers, à leur condition d'exercice et leur lien à l'environnement. Ces réflexions rejoignent la question plus large de l'intégration des préoccupations écologiques dans l'activité économique, intégration qui induit une transformation des emplois et des métiers dans l'ensemble des secteurs. Des métiers spécialisés en environnement se développent, d'autres métiers déjà existants requièrent une montée en compétences pour intégrer la dimension environnementale dans le geste professionnel.

Dans cette perspective, le Réseau Emplois Compétences, animé par Marième Diagne, et le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) ont organisé un cycle de cinq webconférences pour identifier et accompagner l'évolution des compétences en lien avec la transition écologique, avec l'appui de l'Onemev. La séance 2, qui visait à évaluer l'impact de la transition écologique sur les métiers et les compétences, a réuni plus de 500 personnes en ligne.



14,5 %

c'est la part des emplois liés à la transition écologique dans l'emploi total mesurée au niveau national par l'Onemev.

TOUS NOS TRAVAUX

NOTES D'ANALYSE

- › N° 85 - février 2020 - « Quelle influence du diplôme sur la participation au marché du travail ? », Jean Flamand
- › N° 88 - avril 2020 - « Les métiers au temps du corona », Jean Flamand, Cécile Jolly et Martin Rey
- › N° 93 - juillet 2020 - « Chômage et territoires : quels modèles de performance ? », Coline Bouvart et Vincent Donne
- › N° 98 - décembre 2020 - « Polarisation du marché du travail : y a-t-il davantage d'emploi peu qualifiés ? », Cécile Jolly et Clément Dherbécourt

NOTES DE SYNTHÈSE

- › « Comment la France se compare-t-elle en matière d'emploi public ? », Vincent Aussilloux, Marie-Françoise Le Guilly et Pierre-Louis Girard, juin 2020
- › « Les cadres aujourd'hui : quelles spécificités ? », Antoine Naboulet et Emmanuelle Prouet, juillet 2020
- › « Promouvoir les organisations du travail apprenantes : enjeux et défis pour la France », Salima Benhamou et Edward Lorenz, avril 2020

DOCUMENTS DE TRAVAIL

- › DT n° 2020-02 - « Séries longues et projections de population active par niveau de diplôme », Jean Flamand, février, 41 p.
- › DT n° 2020-03 - « Les organisations du travail apprenantes : enjeux et défis pour la France », Salima Benhamou et Edward Lorenz, avril, 111 p.
- › DT n° 2020-06 - « Quelle évolution des cadres depuis 20 ans ? Analyse portant sur la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures », Antoine Naboulet et Julie Rouault, juillet, 60 p.
- › DT n° 2020-07 - « Les cadres et l'emploi. Aspects légaux, conventionnels et statistiques », Jean-Yves Kerbourc'h, juillet, 75 p.
- › DT n° 2020-12 - « Taux de chômage et zones d'emploi : vers une nouvelle approche de la performance territoriale ? », Coline Bouvart et Vincent Donne, juillet, 136 p.

POINTS DE VUE

- › « Vulnérabilité économique des zones d'emploi face à la crise », Coline Bouvart, Clément Dherbécourt, Boris Le Hir, 9 juin
- › « Les professions des salariés au voisinage du Smic à l'épreuve de la crise sanitaire », Jean Flamand, 15 décembre

ÉVÉNEMENTS

- › Webconférence - Les métiers au temps du Corona
www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-metiers-temps-corona
- › Webconférence - Regards croisés : mieux comprendre les enjeux emplois et compétences de la transition écologique
www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-regards-croises-mieux-comprendre-enjeux-emplois-competences-de-transition
- › Webconférence #2 - Comment observer l'impact de la transition écologique sur les métiers et les compétences ?
www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-2-observer-limpact-de-transition-ecologique-metiers-competences
- › Webconférence - Quelle adaptation de l'offre de formation aux enjeux de transition écologique ?
www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-adaptation-de-loffre-de-formation-aux-enjeux-de-transition-ecologique
- › Webconférence - Quels dispositifs d'accompagnement pour répondre aux enjeux d'orientation et de parcours ?
www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-dispositifs-daccompagnement-repondre-aux-enjeux-dorientation-de-parcours
- › Webconférence - Pourquoi encourager l'essaimage des dialogues emploi-environnement dans les territoires ?
www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-encourager-lessaimage-dialogues-emploi-environnement-territoires



Débattre autour d'un « après-Covid soutenable »

France Stratégie a lancé un séminaire intitulé « Soutenabilités », dont l'ambition est de construire un cadre d'élaboration et de conduite des politiques publiques qui permette de prendre en compte non seulement les impératifs de court terme, mais aussi les défis de long terme, qu'ils soient environnementaux, sociaux, économiques, démocratiques, ou technologiques, **les soutenabilités donc**. Le séminaire s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire, associant économistes, politistes, géographes, sociologues, historiens, philosophes, acteurs de la société civile, élus, responsables publics... Il est organisé autour de trois cycles, dont le premier s'est tenu au cours de l'année 2020.

UNE SÉANCE « VISUELLE » POUR LANCER LA RÉFLEXION COLLECTIVE

Cartographier l'existant, les notions, les modèles, les indicateurs, définir le cadre conceptuel des soutenabilités étaient les principaux objectifs du 1^{er} cycle. Par où et comment commencer ?

Les porteurs du projet ont choisi une méthode originale : **lancer la réflexion collective** en rassemblant cent vingt personnes autour de sept photos – un étal de viande sous cellophane, un immense porte-conteneur, une centrale nucléaire en lisière de forêt... Objectif : qu'elles partagent leurs réflexions sur les risques d'insoutenabilités liés à l'impact environnemental, social, territorial ou économique des pratiques (familiales) que représentent ces photos.

Une manière d'amorcer la discussion autour des grandes questions attachées à notre modèle de développement : comment en est-on arrivé là ? Cela peut-il tenir ? À quelles conditions peut-on rendre ces situations plus « soutenables » ?

SIX CONFÉRENCES QUI ONT FÉDÉRÉ UNE LARGE COMMUNAUTÉ

Ont suivi six webconférences qui ont chaque fois réuni des centaines d'internautes. La première, « **Concepts et terrains** », a par exemple permis de questionner l'opérationnalité des concepts usuels. Partant du constat qu'il n'est pas neutre de parler de « crise » ou de « transition », d'évoquer le « réchauffement » ou « l'anthropocène », cette séance visait à étudier les effets concrets du recours à différents concepts sur les actions engagées.

Alors que la crise rappelait combien l'état de notre système de santé, la sécurité alimentaire, la qualité des liens sociaux ou des interactions humains-nature sont essentiels, la séance 2 a cherché à « **mesurer ce qui compte vraiment** ». Autrement dit, comment intégrer dans la comptabilité nationale et d'entreprise le « capital naturel » et le bien-être humain.

La dernière webconférence du cycle 1 était, elle, consacrée aux **différents politiques liés aux soutenabilités** et aux moyens de les arbitrer. Projets d'aéroport ou de zone commerciale, déploiement de la 5G, projet de taxe sur les carburants... les controverses qui touchent aux enjeux de soutenabilités mettent fréquemment en crise nos institutions politiques, sociales, administratives ou scientifiques. Comment faire évoluer nos instances de délibération et de décision publiques pour prendre en compte ces controverses ?

UN DÉBAT PUBLIC AUTOUR DE « L'APRÈS-COVID »

Parce qu'elle « interroge notre modèle de développement » comme l'a dit le président de la République, la crise sanitaire a pour ainsi dire « rattrapé » les réflexions du séminaire au printemps 2020. France Stratégie s'est très vite adaptée en lançant notamment **un appel à contributions autour de la question d'un « après-Covid soutenable »**.

Dans cet espace contributif, la réflexion, les opinions, mais aussi les propositions pour la France d'après la crise ont pu être discutées et s'enrichir mutuellement. Afin d'organiser cette réflexion collective, les porteurs du projet Soutenabilités ont identifié sept questions clés posées par la crise et nécessitant de réfléchir sans tarder à la manière de renouveler nos politiques publiques : quelles interactions humains-nature, quelle voie pour une économie soutenable, quel modèle social pour « faire avec » nos vulnérabilités... Ces « **sept questions pour préparer demain** » ont servi de trame à la **synthèse des 448 contributions reçues** et publiées ensuite. Économie, écologie, modèle social, numérique, rôle de l'État..., cette synthèse cartographie des consensus et des dissensus, et recense les propositions remarquables.

Enfin, parce que dès le début du confinement, de nombreux acteurs ont également lancé des consultations ouvertes pour imaginer le « monde d'après », France Stratégie a réuni pour un **débat-forum** les principales plateformes ayant consulté les citoyens sur les politiques à conduire après la pandémie. Le débat a porté sur trois sujets clés : l'articulation entre les questions économiques et les questions écologiques, le modèle de société que nous voulons, et l'avenir de la démocratie.

TOUS NOS TRAVAUX

Livrets

- › « Sept questions pour préparer demain »
- › « Quels indicateurs pour mesurer les (in) soutenabilités ? »

Points de vue

- › « La planification : idée d'hier ou piste pour demain ? », Daniel Agacinski *et al.*, 17 juin 2020, 28 p.

Études

- › « Covid-19 : pour un « après » soutenable – Synthèse des contributions », France Stratégie, juillet 2020, 35 p.

Événements

- › Séminaire Soutenabilités – Cycle 1 : Séance 1 « Concepts et terrains » www.strategie.gouv.fr/debats/seminaire-soutenabilites-cycle-1-seance-1-concepts-terrains-1
- › Séminaire Soutenabilités – Cycle 1 : Séance 2.1 « Face à la crise, quelles politiques d'investissement soutenables ? » www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-seminaire-soutenabilites-face-crise-politiques-dinvestissement-soutenables
- › Séminaire Soutenabilités – Cycle 1 : Séance 2.2 « Indicateurs, critères, comptabilité des soutenabilités » www.strategie.gouv.fr/actualites/seminaire-soutenabilites-cycle-1-seance-2-indicateurs-criteres-comptabilite
- › Séminaire Soutenabilités – Cycle 1 : Séance 2.3 « Quelle comptabilité pour un "après" soutenable – ou comment mesurer ce qui compte vraiment ? » www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-soutenabilites-comptabilite-un-apres-soutenable-mesurer-compte-vraiment
- › Séminaire Soutenabilités – Cycle 1 : Séance 3 « Modélisation et soutenabilités » www.strategie.gouv.fr/debats/seminaire-soutenabilites-modeles-peuvent-premuniir-de-linsoutenable
- › Séminaire Soutenabilités – Cycle 1 : Séance 4 « Quelles arènes pour instruire et arbitrer les différents politiques liés aux soutenabilités » www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-arennes-instruire-arbitrer-differends-politiques-lies-aux-soutenabilites
- › Après Covid – Le forum des plateformes www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-apres-covid-forum-plateformes



1 500

c'est le nombre d'internautes qui ont suivi la webconférence « Après Covid : le forum des plateformes ».

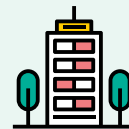
PARTIE 2

ÉVALUER

LES POLITIQUES PUBLIQUES

France Stratégie a pour mission d'évaluer les politiques publiques avec une exigence constante de qualité et d'ouverture.

Elle pilote le comité d'évaluation des ordonnances Travail, le comité d'évaluation de la réforme de la fiscalité du capital, le comité d'évaluation de la loi Pacte (comité IMPACTE), le comité de suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19, le comité d'évaluation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'évaluation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (CNEPI) et le comité d'évaluation du Plan France très haut débit (THD).



81 371

comités sociaux et économiques (CSE) mis en place au 2 juin 2020.

ORDONNANCES TRAVAIL

Le rapport intermédiaire du comité d'évaluation des ordonnances Travail, publié en juillet 2020, présente, sur chacune des dispositions des ordonnances étudiées, les questions évaluatives posées et les éventuelles spécificités méthodologiques soulevées, les données de suivi disponibles et les résultats de travaux d'analyse qualitative.

Le rapport traite successivement les deux principaux registres de cette réforme : d'abord les dispositions qui relèvent de la transformation des modalités du dialogue social en France, s'agissant par exemple de la mise en place des comités sociaux et économiques (CSE), ou de la négociation collective d'entreprise. Ensuite, sont passées en revue les dispositions plus directement relatives au fonctionnement du marché du travail, s'agissant par exemple du barème d'indemnisation en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse, ou des accords de performance collective et des ruptures conventionnelles collectives. Le rapport rend compte également des réflexions du comité sur les objectifs et effets des ordonnances à partir des concepts généraux que sont la « qualité du dialogue social » ou la « performance des entreprises ».

RÉFORME DE LA FISCALITÉ DU CAPITAL

Installé en décembre 2018 sous la présidence de Fabrice Lengart, le comité d'évaluation de la réforme de la fiscalité du capital, piloté par France Stratégie, a publié en octobre 2020 son deuxième rapport. Il propose un éclairage plus poussé de la position de la France, avant et après réforme, par rapport aux autres pays développés en matière d'imposition des ménages sur leur patrimoine et sur les revenus qu'il génère ; une évaluation *ex post* de la réforme de 2013 (mise au barème de l'IR des revenus mobiliers), sur laquelle on dispose désormais d'un recul suffisant et qui peut être vue en partie comme symétrique de l'instauration du PFU (prélèvement forfaitaire unique).

Des éléments chiffrés supplémentaires fondés sur les études produites à la fois par des équipes universitaires et les administrations sont également apportés : ils concernent notamment la distribution des revenus mobiliers perçus en 2018 comparée à celle de 2017 et les entrées et sorties du territoire de résidents fiscaux fortunés en 2018. Enfin, de tout premiers éléments d'évaluation de l'instauration du PFU et de la transformation de l'ISF en IFI sont présentés, même s'ils restent parcellaires, en particulier s'agissant de la réforme de l'impôt sur la fortune.

LOI PACTE

Le premier rapport annuel du comité d'évaluation de la loi Pacte, publié en septembre 2020, fait un point d'étape sur chacune des 23 thématiques de la loi. La quasi-totalité des mesures réglementaires qui devaient être adoptées pour la mettre en œuvre l'ont été. En revanche, la plupart des mesures ne sont devenues applicables qu'à la fin du premier semestre 2020. Il est donc, le plus souvent, trop tôt pour en évaluer les conséquences.

Deux des quatre opérations en capital envisagées dans la loi ont eu lieu, avec la restructuration du capital de La Poste et la privatisation de la Française des jeux. Les dispositions visant à améliorer le financement de l'économie française ont été mises en œuvre dans un contexte tout à fait imprévu, avec au premier semestre de 2020 une épargne additionnelle évaluée à plus de 80 milliards d'euros. La mise en œuvre des dispositions sur la gouvernance des entreprises et la participation des salariés ne paraît pas avoir été perturbée par la crise, ni celle des dispositions concernant la simplification et la modernisation du cadre réglementaire. Une vingtaine de sociétés à mission avaient été identifiées à l'automne 2020. Le comité note le développement de « raisons d'être » autour d'enjeux sociaux et environnementaux.

Le comité prendra désormais en charge les nouvelles étapes de l'évaluation du CICE et du pacte de responsabilité.

MESURES DE SOUTIEN FINANCIER AUX ENTREPRISES

Placé auprès du Premier ministre et présidé par Benoît Cœuré, le comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19 est installé en mai 2020. France Stratégie assure son secrétariat conjointement avec l'Inspection générale des finances.

Le comité évalue l'adéquation des mesures de soutien économique au regard de l'ampleur et de la nature du choc généré par l'épidémie, et leur efficacité au regard de l'impact de ces mesures sur les finances publiques. Il suit et évalue les mesures prises par le gouvernement en soutien à l'économie et aux entreprises, notamment celles résultant des lois de finance rectificatives d'urgence adoptées en mars et en avril 2020.



54,7

milliards d'euros :
c'est l'encours des
fonds d'actionnariat
salarié en 2019,
en hausse de 19 %
par rapport à 2018.



100 000

emplois créés
ou sauvés
c'est l'estimation
microéconomique
de l'effet emploi
du CICE.

Le comité bénéficie du soutien des administrations centrales des ministères directement mobilisés par les mesures de soutien économique. Il a rendu un rapport d'étape en avril 2021, avant un rapport final dont l'échéance a été fixée par le législateur à juillet 2021.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

En 2020, France Stratégie a financé et piloté la poursuite des travaux d'évaluation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) dans deux directions : un approfondissement de l'évaluation au niveau microéconométrique à partir des données individuelles d'entreprises avec l'équipe TEPP, et une évaluation macrosectorielle à partir des données de la comptabilité nationale avec l'OFCE.

L'évaluation au niveau microéconométrique estime l'effet du CICE à partir des différences d'intensité d'exposition au dispositif entre entreprises. Elle a l'avantage d'être la plus puissante d'un point de vue statistique avec l'identification d'effets causaux, mais présente l'inconvénient d'être partielle. L'évaluation macrosectorielle, qui utilise les différences d'intensité d'exposition au CICE entre secteurs d'activité, est *a contrario* très fragile statistiquement, mais présente l'avantage d'intégrer l'ensemble des mécanismes économiques à l'œuvre.

Publiée en septembre 2020, l'évaluation microéconométrique donne des résultats conformes aux conclusions des années précédentes : un fort effet emploi est trouvé chez le quart des entreprises les plus bénéficiaires du CICE, mais rien de significatif chez les autres. L'effet total reste estimé à 100 000 emplois environ. L'évaluation macrosectorielle estime l'effet sur l'emploi à près de 200 000, 400 000 en tenant compte des effets de bouclage intersectoriel. La prise en compte du financement de la mesure conduit à un effet emploi qui resterait positif, de l'ordre de 160 000.

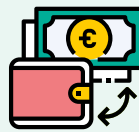
ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Installé en octobre 2019, le **comité d'évaluation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**, présidé par Louis Schweitzer, a publié son **premier rapport annuel** en avril 2020. Il présente les grands axes de la démarche d'évaluation, les méthodes envisagées et le calendrier des travaux. Le comité a notamment décidé que l'évaluation serait réalisée à deux niveaux : d'une part une évaluation de l'effet de chacune des trente-cinq mesures de la Stratégie nationale, et d'autre part une évaluation de la Stratégie nationale dans son ensemble, au regard de trois objectifs : éviter la reproduction sociale de la pauvreté, permettre aux gens de sortir de la pauvreté, et ne laisser personne en situation de grande pauvreté.

Parce que l'évaluation des politiques publiques constitue un enjeu démocratique majeur et qu'il est souhaitable que les citoyens s'approprient une « culture de l'évaluation », France Stratégie a sollicité, dans ce cadre, **un panel de 30 citoyens représentatifs** de la population française chargé de réfléchir, en amont, aux questions évaluatives et, en aval, à l'interprétation des résultats d'évaluation. Intervenant en appui du comité d'évaluation et en dialogue avec lui, ce panel représente une innovation dans le paysage de l'évaluation participative.

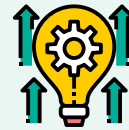
France Stratégie a également voulu entendre **la parole de celles et ceux qui sont confrontés aux situations d'exclusion** et qui connaissent, de près, les dispositifs qui leur sont destinés. Elle a donc mobilisé, au sein du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), le collège composé de personnes en situation de pauvreté ou de précarité. L'idée n'était pas de leur demander simplement leur opinion sur telle ou telle politique, mais de les solliciter pour qu'elles aident le comité d'évaluation à bien appréhender les enjeux, parfois très concrets, de la mise en œuvre des dispositifs de lutte contre la pauvreté. Comme pour le panel citoyen, leur premier avis a été publié et pris en compte dans le rapport du comité d'évaluation.

Enfin, en octobre 2020, le comité d'évaluation a publié une **note d'étape sur la crise du coronavirus**, souhaitant à cette occasion revenir sur la situation des plus démunis qui ont rencontré des difficultés importantes en matière de subsistance, de santé ou encore d'accès à l'éducation à distance durant le confinement. Le comité présente huit « points de vigilance » quant à la manière d'y répondre.



8,9

millions de personnes sont en situation de pauvreté monétaire en France métropolitaine (en 2017).



2,5 €

supplémentaires de dépenses de R&D, c'est ce que génère 1 euro de subvention publique reçu par les PME.

POLITIQUES D'INNOVATION ET PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (CNEPI) a piloté en 2020 les travaux issus de l'appel à projets de recherche sur **l'évaluation du crédit d'impôt recherche (CIR)**, finalisé fin 2019. Ces travaux visent à évaluer l'effet du CIR sur les entreprises entrées dans le dispositif depuis la réforme de 2008, sur les choix de localisation de la R & D des multinationales et enfin sur les variables économiques en aval de la R & D (innovation, croissance et emploi, etc.). La CNEPI rendra compte de ces travaux dans un rapport rendu au premier semestre 2021.

France Stratégie et l'ANCT ont également réalisé une analyse spatiale des effets d'entraînement territoriaux induits par **les pôles de compétitivité**. Cette analyse a permis de mesurer la capacité des pôles à développer des réseaux interentreprises et d'évaluer leurs effets sur les performances économiques des entreprises et leurs dépenses de R & D.

France Stratégie a produit une étude qui s'inscrit dans le cadre du plan d'évaluation du régime cadre 40391 d'aides d'État à la recherche, au développement et à l'innovation (R&DI) notifié par les autorités françaises à la Commission européenne. Le secrétariat du Comité de pilotage présidé par Jean-Michel Charpin était assuré par la DGE. L'étude réalisée par France Stratégie couvre la quasi-totalité des dispositifs d'aide à la RD&I : aides à l'innovation en faveur des PME, pôles de compétitivité, CIR, les actions du PIA, etc. L'étude a permis de caractériser le **ciblage effectif de chacun des dispositifs de soutien à l'innovation** via une étude descriptive de l'ensemble du paysage des aides, de mesurer empiriquement l'effet de différentes combinaisons d'aides sur la R&DI des entreprises bénéficiaires et d'estimer les effets de complémentarité ou de substitution entre les différents types de financement de la R&DI publics et privés.

L'ÉVALUATION EN DÉBAT

En 2020, France Stratégie a co-organisé **la deuxième édition des Rencontres de l'évaluation**, à l'Assemblée nationale, une journée ayant vocation à rassembler chercheurs, parlementaires, administrateurs et citoyens autour du thème de l'évaluation des politiques publiques. Trois sessions thématiques y ont été consacrées respectivement aux politiques de transition écologique, d'immigration et de logement. La table ronde qui a conclu la journée a été l'occasion d'évoquer le cercle vertueux de l'évaluation, de l'*ex post* à l'*ex ante*.

France Stratégie a par ailleurs organisé avec l'OCDE **un webinaire international sur l'évaluation des politiques publiques**, et le rôle de l'évaluation pour aider les gouvernements dans la crise sanitaire. Lors de cette webconférence ont été présentées notamment les conclusions de l'étude de France Stratégie sur les pratiques de l'évaluation *ex post* dans six pays. Une large partie des débats a été consacrée aux outils d'évaluation permettant de juger de la qualité et de l'efficacité des importants moyens publics mobilisés durant la crise sanitaire, et à la manière d'adapter les méthodes d'évaluation pour aider les gouvernements à maintenir l'efficacité de leurs interventions dans un contexte en constante évolution.

TOUS NOS TRAVAUX

RAPPORTS

› « **Évaluation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté – Note d'étape** », rapport du comité d'évaluation présidé par Louis Schweitzer, rapporteurs : Marine de Montaignac, Peggy Furic, mars 2020, 267 p.

› « **Évaluation des ordonnances du 22 septembre 2017 relatives au dialogue social et aux relations de travail – Rapport intermédiaire du comité d'évaluation** », présidé par Sandrine Cazes, Marcel Grignard et Jean-François Pilliard, rapporteurs : Antoine Naboulet, Emmanuelle Prouet, juillet 2020, 209 p.

› « **Déploiement du très haut débit et Plan France très haut débit – Évaluation socioéconomique** », rapport d'étape du Conseil scientifique présidé par Jean Benghozi, rapporteur : Anne Faure, août 2020, 75 p.

› « **Évaluation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, Synthèse des travaux d'approfondissement** », Antoine Naboulet, Adam Baïz et Guilhem Tabarly, septembre 2020, 66 p.

› « **Comité de suivi et d'évaluation de la loi PACTE, Premier rapport** » du comité d'évaluation présidé par Gilles de Margerie, rapporteur : Adam Baïz, septembre 2020 (rapport 201 p., annexes 134 p.)

› « **Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital – Deuxième rapport** » du comité d'évaluation présidé par Fabrice Lenglard, rapporteurs : Philippe Frocrain, Boris Le Hir, octobre 2020

NOTE DE SYNTHÈSE

› « **Les pôles de compétitivité : quels résultats depuis 2005 ?** », Haithem Ben Hassine, août 2020

ÉTUDES

› Note d'étape « **La lutte contre la pauvreté au temps du Coronavirus** » : recommandations du comité d'évaluation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, octobre 2020

› « **Évaluation de l'impact des aides à l'innovation** », octobre 2020

ÉVÉNEMENTS

› Les Rencontres de l'évaluation – édition 2020
www.strategie.gouv.fr/debats/rencontres-de-levaluation-edition-2020

› Webconférence – Une comparaison internationale des pratiques en matière d'évaluation des politiques publiques
www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-une-comparaison-internationale-pratiques-matiere-devaluation-politiques

› Séminaire international – Très Haut Débit en Europe : état de l'art et perspectives – *Ultra-Fast Broadband in Europe: State of play and trends Schedule*
www.strategie.gouv.fr/debats/seminaire-international-tres-debit-europe-etat-de-lart-perspectives-ultra-fast-broadband

› Session 2 – Très Haut Débit : un état des lieux dans l'Europe des 28 – *Ultra fast broadband (UFB): an overview of EU28 and European Digital Agenda achievement*
www.strategie.gouv.fr/debats/session-2-tres-debit-un-etat-lieux-leurope-28-ultra-fast-broadband-ufb-overview-eu28-and

› Session 3 – Combien cela coûte-t-il ? Comment évaluer les coûts du FttH ? – *How much does it cost? How to assess FttH roll-out costs?*
www.strategie.gouv.fr/debats/session-3-combien-coute-t-evaluer-couts-ftth-how-much-does-it-cost-how-to-assess-ftth-roll-out

› Session 4 THD – Qui paie quoi ? Les investissements publics et privés, le régime d'aides d'État en Europe – *Who pays what? Public and private investment, state aids regime in Europe*
www.strategie.gouv.fr/debats/session-4-paie-quoi-investissements-publics-privés-regime-daides-detat-europe-who-pays-what

LA PLATEFORME RSE

Installée auprès de France Stratégie en 2013, la Plateforme RSE est un espace de dialogue, de concertation et de construction de propositions. Elle réunit les parties prenantes de la responsabilité sociétale des entreprises en France : réseaux d'acteurs, entreprises, partenaires sociaux, organisations de la société civile, chercheurs et institutions publiques.



EMPREINTE BIODIVERSITÉ DES ENTREPRISES

Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, alors en charge de la Biodiversité, avait demandé à la Plateforme RSE d'étudier la prise en compte de l'empreinte biodiversité des entreprises dans leur *reporting* extra-financier, d'identifier les bonnes pratiques et de formuler des recommandations. **L'avis de la Plateforme RSE** lui a été remis le 6 mars 2020.

RSE : DE LA PAROLE AUX ACTES

Dans la période exceptionnelle de la crise sanitaire et du premier confinement, **la Plateforme RSE a adopté, le 6 mai 2020 une tribune** qui rappelle qu'un engagement fort en matière de RSE est plus que jamais nécessaire et qui appelle les entreprises à renforcer cet engagement dans leur stratégie d'après crise.



50

organisations
sont membres de
la Plateforme RSE.

RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES

La Plateforme RSE a inscrit à son ordre du jour les questions soulevées par la transition numérique des entreprises. **Le premier avis issu de ces travaux**, qui porte sur la responsabilité des entreprises en matière de production, d'usage et de protection des données collectées dans le cadre de leur activité, a été adopté le 6 juillet 2020.

LABELS RSE

La Plateforme RSE a réuni un groupe de travail pour dresser le bilan d'une expérimentation de labels RSE sectoriels lancée en 2017 avec des fédérations professionnelles de TPE, PME et ETI. France Stratégie a publié en mai 2020 une première contribution à ces travaux, produite par l'École de droit de Sciences Po. Ses travaux ont été coordonnés avec la mission confiée par le ministre de l'Économie et des Finances à Jean-Paul Chapron, Coralie Dubost et Fella Imalhayene, qui préfigure **un dispositif de reconnaissance des labels RSE** dans son rapport remis le 30 novembre 2020.



53

réunions organisées
entre les membres en
2020, en présentiel
ou en visioconférence

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA PLATEFORME RSE SUR :

- › strategie.gouv.fr/chantiers/plateforme-rse
- › Twitter : @plateformerse
- › LinkedIn : linkedin.com/company/plateformerse

LE CONSEIL NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ



Institué en 2018 auprès de France Stratégie, qui assure son secrétariat général, le Conseil national de productivité (CNP) a pour mission d'analyser les déterminants et les évolutions de la productivité et de la compétitivité françaises, en considérant notamment les aspects liés à la zone euro. Il est présidé par Philippe Martin et composé d'un collège de onze économistes.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU CNP SUR :

- › strategie.gouv.fr

Le CNP a élaboré son deuxième rapport en 2021, « **Les effets de la crise Covid-19 sur la productivité et la compétitivité** », qui se concentre sur les conséquences de la crise économique et sociale sans précédent générée par la Covid-19 sur la productivité et la compétitivité de la France.

Dans cette période où l'engagement des entreprises est plus que jamais nécessaire, nous les appelons à renforcer cet engagement et à situer leur responsabilité sociétale au cœur de leurs stratégies.

— **FRÉDÉRIQUE LELLOUCHE**
Présidente de la Plateforme RSE



LES INSTANCES DU RÉSEAU DE FRANCE STRATÉGIE



CENTRE D'ÉTUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES (CEPII)

Centre de recherche et d'expertise en économie internationale, le CEPII, dirigé par Sébastien Jean, produit des études et des bases de données, et organise des conférences qui ont vocation à alimenter les décisions et le débat publics.

www.cepii.fr



CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE (CAE)

Composé d'universitaires et de chercheurs reconnus, et présidé par Philippe Martin, le Conseil d'analyse économique (CAE) réalise en toute indépendance des études économiques pour le gouvernement, qui sont rendues publiques.

www.cae-eco.fr



CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES (COR)

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) élabore des diagnostics partagés et formule des propositions pour éclairer les politiques publiques en matière de retraites. Présidé par Pierre-Louis Bras, le COR est composé de parlementaires, de représentants des organisations syndicales et patronales, de retraités, de membres de l'administration et d'experts.

www.cor-retraites.fr

Conseil d'orientation pour l'emploi

CONSEIL D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI (COE)

Le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) est un lieu permanent de débat entre les principaux acteurs du marché du travail. Présidé par le Commissaire général de France Stratégie, le COE a pour objectif d'établir des diagnostics partagés et de formuler des propositions de réforme sur les questions de travail et d'emploi.

www.strategie.gouv.fr

HAUT CONSEIL pour le CLIMAT

HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT (HCC)

Installé en 2018, le Haut Conseil pour le climat (HCC), présidé par Corinne Le Quéré, est chargé d'apporter un éclairage indépendant sur la politique du gouvernement en matière de climat. Il est composé de douze autres experts de la science du climat, de l'économie, de l'agronomie et de la transition énergétique.

www.hautconseilclimat.fr



HAUT CONSEIL POUR L'AVENIR DE L'ASSURANCE MALADIE (HCAAM)

Le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) est une instance de réflexion et de propositions qui contribue à une meilleure connaissance des enjeux, du fonctionnement et des évolutions envisageables des politiques d'assurance maladie. Présidé par Anne-Marie Brocas, le HCAAM est composé de 66 membres.

www.securite-sociale.fr



HAUT CONSEIL DE LA FAMILLE, DE L'ENFANCE ET DE L'ÂGE (HCFEA)

Créé en 2016, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) a pour mission d'apporter une expertise sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge et à l'adaptation de la société au vieillissement, dans une approche intergénérationnelle. Il compte 230 membres, avec une présidence assurée par Sylviane Giampino.

www.hcfea.fr



HAUT CONSEIL DU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE (HCFI-PS)

Le Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFI-PS) est chargé d'établir un état des lieux du système de financement de la protection sociale et de formuler des propositions d'évolution. Présidé par Dominique Libault, le HCFI-PS est composé de représentants de l'État, des organisations syndicales et de personnalités qualifiées.

www.securite-sociale.fr

2020 EN CHIFFRES

PRODUCTION ET ACTIVITÉ



61
PUBLICATIONS



31
ÉVÉNEMENTS

7 rapports

15 notes d'analyse
et 8 notes de
synthèse

19 documents
de travail

7 points de vue

2 avis de la
Plateforme RSE

3 livrets
dans le cadre
de la démarche
« Soutenabilités »

7 webconférences
du cycle de
séminaires sur les
« Soutenabilités »

1 Forum
des plateformes
avec plus de
1 500 participants

PLUS DE 550

participants en moyenne pour les cinq
séances du cycle « Transition écologique
et Compétences »

EFFECTIFS PERMANENTS



55 %
de femmes



45 %
d'hommes

130

44 pour France Stratégie

33 dans les fonctions
partagées

53 dans les instances
du réseau

... et l'appui d'un réseau de 45 conseillers scientifiques
(16 pour France Stratégie et 29 pour les instances)

COMMUNICATION

AUDIENCES DU SITE INTERNET STRATEGIE.GOUV.FR

+22 %
de visites annuelles
par rapport à 2019
soit 1 022 468 en 2020



+30 %
de téléchargements annuels
par rapport à 2019
soit 265 384 en 2020

1 968 998

pages vues
+ 18 % par rapport à 2019

EMAILING



+ DE 31 000

abonnés aux actualités
de France Stratégie
via emailing

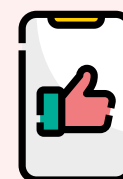
PRESSE



4 350

retombées médias
+ 23 % par rapport à 2019

RÉSEAUX SOCIAUX



58 964

« followers »
+ 9 % par rapport à 2019



13 047

« fans »
+ 7 % par rapport à 2019



28 366

« followers »
+ 36 % par rapport à 2019



1 820

« followers »
+ 103 % par rapport à 2019

L'ORGANIGRAMME DE FRANCE STRATÉGIE

COMMISSAIRE GÉNÉRAL

Gilles de Margerie



COMMISSAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Cédric Audenis



SECRETARIAT GÉNÉRAL

Denis Cristophe
secrétaire général

Elena Dupont
secrétaire générale adjointe



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET NUMÉRIQUE

Bérengère Mesqui
directrice du département

Julien Fosse
adjoint à la directrice



ÉCONOMIE

Vincent Aussilloux
directeur du département

Boris Le Hir
adjoint au directeur

SOCIÉTÉ ET POLITIQUES SOCIALES

Gautier Maigne
directeur du département

Julien Rousselon
adjoint au directeur



TRAVAIL, EMPLOI, COMPÉTENCES

Hélène Garner
directrice du département

Antoine Naboulet
adjoint à la directrice



ÉDITION, COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTS

Matthias Le Fur
directeur du service

Flavio Leoni
adjoint au directeur



PLATEFORME RSE

Gilles Bon-Maury
secrétaire permanent

TOUTE L'ACTUALITÉ DE FRANCE STRATÉGIE

DANS VOTRE BOÎTE MAIL :



LE SUPPLÉMENT

Restez informé de l'**actualité** de France Stratégie, une fois par mois



LE FLASH

Recevez une **alerte** dès la sortie d'une publication



IN BRIEF

Subscribe to the latest from France Stratégie **in English**



CLÉS DE LECTURE

Les **travaux** de France Stratégie décryptés en infographie, en podcast et en vidéo



LES DÉBATS

Participez aux **webconférences** et aux **grands événements** organisés par France Stratégie

SUR LE WEB :

Retrouvez tous nos débats, publications et vidéos sur notre site internet :

strategie.gouv.fr

et sur nos réseaux sociaux :



@Strategie_Gouv



france-strategie



FranceStrategie



@FranceStrategie_



StrategieGouv

Le rapport d'activité 2020 est une publication de France Stratégie.

Directeur de la publication

Gilles de Margerie, commissaire général

Directeur de la rédaction

Cédric Audenis, commissaire général adjoint

Rédactrice

Céline Mareuge

Coordination

Flavio Leoni

Secrétariat de rédaction

Anaïs Teston

Conception graphique

BA-BA (www.ba-ba.fr)

Crédits photo

Thierry Marro

Contact

Matthias Le Fur, directeur du service Édition,
Communication, Événements

Tél. : 01 42 75 61 37

E-mail : matthias.lefur@strategie.gouv.fr

France Stratégie

Adresse postale : TSA 90725 - 75334 Paris Cedex 07

Adresse physique : 20, avenue de Ségur - 75007 Paris

Imprimé par la Dila. Dépôt légal : mai 2021

**INSTITUTION AUTONOME PLACÉE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE,
FRANCE STRATÉGIE A POUR MISSION D'APPORTER
DES ÉCLAIRAGES SUR LES ENJEUX ACTUELS ET FUTURS,
D'ÉLABORER DES PROPOSITIONS PERTINENTES ET DE PRODUIRE
DES ÉVALUATIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES.**

En 2020, France Stratégie a proposé des analyses rigoureuses et actualisées sur les grands sujets qui ont marqué l'année et qui façonneront les années à venir. Ses publications s'adressent aux pouvoirs publics, à la société civile et aux citoyens.

